

Conservation des ressources halieutiques: exploitation durable en Méditerranée

2003/0229(CNS) - 16/03/2004

La commission a adopté le rapport de M. Giorgio LISI (PPE-DE, I) qui rejette la proposition en procédure de consultation. Les députés estiment que la démarche de gestion fixée par la Commission ne tient pas compte de la «spécificité» de la Méditerranée ni de la nécessité de mesures flexibles. En outre, la Commission ne propose aucune mesure d'accompagnement solide pour faire face aux conséquences désastreuses que cette proposition entraînerait sur les plans économique et social. Les députés critiquent également le fait qu'aucune consultation en profondeur n'a été réalisée avec les parties intéressées par la proposition de réforme de la pêche en Méditerranée, à savoir les associations de pêcheurs et d'armateurs. Enfin, le fondement scientifique de nombreuses dispositions énoncées dans la proposition, notamment en ce qui concerne la largeur des mailles et la taille minimale des poissons, soulève de nombreuses interrogations.